



FEUILLETON Mdc1

Thème 2 : Rejet de l'urbanisation à outrance dans le centre village

2.1 Les habitants s'expriment sur le sujet

Constats et contributions de l'opposition :

Nos publications sur ce second thème vont être l'occasion de corriger (à la marge !) le manque de concertation avec le public en amont du projet de la Mdc1. Nous y reprenons largement les contributions déposées par les habitants lors de l'enquête publique.

La plus emblématique d'entre elles est sans doute la contribution anonyme Web 47 :

"Suite à toutes ces nouvelles constructions dans notre commune, je constate que ce bâtiment à coté de la mairie vient achever l'esprit de notre "village provençal" cher à notre maire et ses concitoyens.

Qui a autorisé la construction de ce Blockhaus ?"

La réponse est : l'adjointe à l'urbanisme et le Maire.

Ce bâtiment D du projet "Emerige" est l'exemple même des défauts de maîtrise de l'urbanisation que le groupe "J'Aime Le Rouret" dénonce. On peut ajouter qu'il masque la mairie depuis l'entrée ouest du village et créera une difficulté majeure pour l'aménagement du rond point devenu indispensable à cet endroit en remplacement du feu rouge. C'est incontestablement une erreur grave d'appréciation de nos décideurs. La nécessité de construire des logements sociaux ne sauraient justifier cette erreur. Nous aborderons le sujet des Logements Locatifs Sociaux dans la publication suivante.

Sur le même thème, l'auteur de la contribution Web 72 élargit la focale :

"... Il me semble que la description de l'évolution du centre village va transformer notre village en une agglomération urbaine avec tous les problèmes de circulation inapproprié à cette géographie. De plus la description du phasage n'est pas claire et je ne vois pas de hauteur de bâtiment indiqué pour chaque lot. Il ne me semble pas judicieux de reproduire quelque chose comme ce qui est actuellement en construction juste au dessus de la mairie. Je soutiens la contribution 47..."

Effectivement, la description du phasage n'est pas claire. Cela a été dénoncé par les services de l'Etat et d'autres contributions du public.

Nous laissons la conclusion de cette publication à l'auteur anonyme de la contribution Web 79 :

"Dommage que le descriptif sur le site de la mairie ne reflète pas la réalité des nombreux projets d'immeubles ... Un village déjà saturé, des écoles et des crèches insuffisantes, un village résidentiel et paisible qui deviendra une ville ..."

Et l'auteur n'avait peut être pas encore connaissance des 3 nouveaux Permis de Construire d'immeubles en cours d'instruction. Il y en aura malheureusement de nombreux autres. Il suffit pour s'en convaincre de relever le nombre et l'importance des polygones prévus dans l'OAP Centre village. Nous reviendrons dans une autre publication sur le sujet des innombrables polygones de constructibilité qui cristallisent un mécontentement certain du public et peut être aussi pour d'autres raisons des représentants de l'Etat.